

## Armand Jung, le câble et les actions de groupe

Le passage de la télé analogique à la télé numérique ne va pas sans heurts, les abonnés strasbourgeois de Numéricâble s'en sont bien aperçus (notre édition de mardi). Tout comme le député Armand Jung (PS), qui a saisi Christine Lagarde, ministre de l'économie, pour lui demander « *des explications sur la situation* ». Fort des témoignages d'usagers malheureux, le député est convaincu que leurs problèmes « *illustrent l'absence de pouvoir des consommateurs face aux clauses de contrats souvent régaliens* ». Armand Jung suggère donc que le Parlement se penche de nouveau sur l'introduction des actions de groupe dans le droit français – ces actions permettent à des milliers de consommateurs d'aller en justice collectivement pour demander à une entreprise réparation d'un préjudice. Un projet de loi, mis à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée en janvier dernier, avait été retiré à la veille de la présidentielle.